

COMMUNIQUE DE PRESSE

lundi 05 mars 2018

Dopons les élèves à l'EPS !

Pratique sportive à l'école : vers des générations sacrifiées ?

Aujourd'hui, les enseignants d'EPS et leur syndicat le SNEP-FSU lancent une alerte sur la place de l'EPS en France et exigent une meilleure prise en compte de cet enseignement.

Le gouvernement, fier de l'obtention des Jeux Olympiques et Paralympiques, entend s'appuyer sur la dynamique de l'événement pour dire "vouloir faire de la France une nation de sportifs » ...

Différents organismes alertent sur la baisse des capacités physiques des jeunes (fédération française de cardiologie) sur la sédentarité (enquête ESTEBAN,) sur l'obésité, ... et montrent l'absolue nécessité d'une augmentation de la pratique physique de tous.

Il serait donc, plus que jamais, nécessaire de construire des politiques volontaristes pour le sport, pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive,...

Or, l'EPS à l'École, qui est le seul lieu de pratique et d'apprentissages pour tous les élèves, filles et garçons, sans aucune discrimination, qui est une voie originale de réussite scolaire, un espace de dépassements, d'efforts, d'émotions, de découverte et d'approfondissement des disciplines sportives et artistiques est malmenée. Elle est progressivement mise à mal par un ensemble de réformes et de décisions qui la dénaturent, l'affaiblissent, dégradent ses effets sur les élèves et rendent de plus en plus difficile le travail des enseignants... (exemple : baisse de 21% des recrutements au CAPEPS externe 2018 alors que le nombre de candidats, étudiants en STAPS, progresse ainsi que le nombre d'élèves).

Il est temps, de redonner du corps aux discours, de mettre en accord les paroles avec les actes.

C'est un véritable défi de société qu'il faut relever en lançant un véritable plan de développement de l'EPS de l'École à l'Université !

Avec la section locale du SNEP-FSU, les enseignants d'EPS des collèges et lycées de Maurepas, Coignières et Elancourt exigent une révision des programmes EPS de collège, une valorisation des acquis dans le diplôme national du brevet, une réelle possibilité d'approfondissement offerte à tous en lycée, un savoir nager qui soit une réelle priorité nationale avec les moyens afférents, des recrutements en nombre suffisant, des installations sportives qui permettent de bonnes conditions de travail et d'apprentissage, adaptées et accessibles à tous. Mais aussi une augmentation des horaires, par ex en collèges passage à 4h pour un autre niveau de classe et/ou en Lycée passage à 3h dans un niveau pour permettre 2 séances hebdomadaires.

Pour améliorer la situation de l'EPS dans nos établissements, nous demandons en priorité :

- l'accélération de la reconstruction de la piscine de Maurepas et la signature d'une convention avec le Conseil départemental pour les collèges et le Conseil régional pour les lycées afin d'assurer la gratuité des créneaux horaires permettant à toutes les classes de suivre l'enseignement de la natation
- la rénovation du stade d'athlétisme Guy Boniface d'Elancourt (état de dégradation importante)
- la rénovation du gymnase Lionel Terray à Elancourt (état de dégradation importante)
- l'arrêt des réquisitions de gymnases pour les vœux des maires ou autres événements non sportifs, privant les collégiens et lycéens de leurs cours d'EPS.